

A2ST AUTOMOBILE

Société par actions simplifiée au capital de 11.000 €

5 RUE DE MAIDSTONE

60000 BEAUVAIS

RCS BEAUVAIS 911 916 989

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 15/10/2025

L'An Deux mille vingt cinq, le quinze Octobre à 8 heures, les actionnaires de la **SAS A2ST AUTOMOBILE** au capital de 11.000 € dénommée en tête des présentes à convoqué une Assemblée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

AGREMENT DES ASSOCIES – TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Monsieur AUSSANT CYRIL

Numérotées de 1 à 51 et de 101 a 600;

551 ACTIONS

Monsieur AUSSANT LENY

Numérotées de 52 à 100 et de 601 a

1100

549 ACTIONS

Agissant en qualité de seuls actionnaires de la **SAS A2ST AUTOMOBILE** et propriétaires de l'ensemble des 1100 actions constituant le capital social.

L'assemblée est présidée par Monsieur AUSSANT CYRIL

La présente Assemblée Générale Extraordinaire peut donc valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation à l'assemblée et le récépissé d'envoi aux associés.
- Les avis de réception des convocations.
- Le rapport de gestion
- Le texte des résolutions soumises à l'assemblée

Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Le président met les résolutions suivantes aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de transférer le siège social au 2
Avenue des Chataigniers

95150 TAVERNY

La société ne conserve aucune activité a son ancien siège

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide de modifier les statuts en conséquence des changements édictés ci-dessus

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la gérance déclare la séance levée à 9 H.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et les associés.

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is a stylized, cursive 'A' with a long horizontal stroke extending to the right. The signature on the right is more complex, featuring a large loop and a long horizontal stroke extending to the right.